

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Employa- bilité: l'IST et Canal + Gabon parte- naires

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Pour dynamiser davantage le processus d'accompagnement des étudiants en fin de formation sur le marché du travail, la direction générale de l'Institut supérieur de technologie (IST) vient de signer un partenariat avec l'opérateur Canal + Gabon. Ce partenariat répond à l'exigence de professionnalisation et d'innovation dans les relations écoles/entreprises. " Le principe du partenariat est vraiment vital pour une école de technologie comme la nôtre. Il est question, dans ce rapprochement avec Canal + Gabon, de mettre un accent sur l'insertion profession-

nelle et le développement des compétences de nos étudiants, afin de répondre efficacement aux besoins des entreprises, une fois sur le marché du travail ", explique Viviane Boulé, directrice générale de l'IST. " Mieux, renchérit-elle, nous voulons, à travers ce partenariat, réaffirmer notre attachement à l'entreprise et, de façon générale, au monde de l'emploi. Pour cela, nous nous engageons à mettre un point d'honneur sur l'adéquation formation/emploi, pour rester dans la logique des objectifs de base liés à la création de l'IST " Ce partenariat qui s'étend sur un an, à partir de sa date de signature (4 mars 2020), permettra aux étudiants de l'IST de bénéficier du savoir-faire du groupe Canal + Gabon par des stages dans un environnement pouvant favoriser leur insertion au sein des entreprises.



Photo: BOTOUNOU

Les directrices de l'IST et de Canal + Gabon paraphant les documents de la convention liant leurs deux entités.



COMMUNIQUE CECA-GADIS

Suite aux dernières évolutions de la pandémie du CORONAVIRUS (COVID-19), les autorités gouvernementales ont édicté un certain nombre de mesures sanitaires visant à limiter sa propagation.

A cet effet, la CECA-GADIS, qui attache un strict intérêt au respect scrupuleux de ces consignes, et conscient de l'intérêt supérieur de ses collaborateurs, clients et partenaires, a mis en place les mesures suivantes dans nos magasins et sites :

- Mise à disposition d'un service de désinfection à l'aide de solutions hydroalcooliques à l'entrée et à la sortie des magasins ;
- Mise en place progressive d'un système exceptionnel de gestion des flux de clients dans nos magasins ;
- Désinfection systématique des tapis de caisse et des matériels nécessaires aux clients pour leurs courses (caddies, paniers, trolleys, terminaux pour cartes bancaires, etc.) ;
- Application stricte des mesures barrières, notamment en respectant une distance de 1 mètre lors des attentes en caisse ou dans les rayons ;

Ce dispositif évoluera en fonction des instructions du Gouvernement.

La CECA-GADIS, soucieuse des intérêts de ses collaborateurs, partenaires et clients, attache la plus grande importance à toujours fournir le meilleur service, garantir le meilleur approvisionnement et prévenir la sécurité sanitaire de tous.

« CECA-GADIS, plus près de chez vous pour mieux vous servir »